



« Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton Seigneur et implore son pardon »

L'homme et la femme sont les deux composantes inséparables de toute société humaine. Cela va dans l'ordre de la création de Dieu qui dit : *« et de chaque chose nous avons créé un couple afin que vous y réfléchissez . »* C51V49.

Ainsi, les hommes sont condamnés à vivre avec les femmes car elles sont leurs mères, leurs épouses, leurs filles , leurs tantes, leurs grandes mères, leurs cousines... Chaque société, eu égard à son organisation et à ses coutumes a assigné une place à la femme. Mais le problème est qu' aujourd'hui, dans la tentative de mondialisation et d'uniformisation, l'Islam est vu comme un obstacle à l'émancipation de la femme. Cependant, la condition de la femme musulmane ne peut être réellement comprise que si l'on jette un regard rétrospectif sur la situation de la

femme dans les sociétés ante-islamiques.

La société romaine

La condition de la femme était basée sur le refus de lui reconnaître un statut juridique. Elle était donc exclue de la définition de la famille qui était constituée essentiellement des descendants mâles du père. La femme était assujettie en raison de son sexe à une tutelle perpétuelle. Elle demeurait durant toute sa vie d'abord sous la tu-

La situation de la femme avant l'islam

telle de son père puis sous celle de son époux. Par conséquent, elle était un simple objet sans liberté, attaché à l'homme, et sans personnalité aucune.

La civilisation grecque

La cité grecque était également faite pour les hommes. La femme était totalement soumise. Dans son jeune âge, elle était gardée dans la *Zinicé* (un coin de la maison) d'où elle ne devait sortir. Pour le mariage, elle

devait s'unir avec l'homme du choix de ses parents, et une fois mariée elle n'avait aucune communication avec son époux. En outre, elle était considérée comme un danger. Selon Socrate, la femme est comme un arbre empoisonné ; quand tu l'as vu elle est très jolie, mais le premier qui en mangera...

La société africaine traditionnelle

En Afrique, la condition de la femme n'était pas aussi enviable. Elle était la première à se lever et la dernière à se coucher ; car elle constitue une *main d'œuvre* pour l'homme en plus de ses fonctions d'éducatrice et de ménagère. La femme était d'office écartée lors des prises de décisions familiales. Tout ce qu'on lui reconnaissait, était la soumission et l'obéissance.

Condition de la femme dans le milieu arabe préislamique

Aucune législation ne protégeait la femme dans ce milieu. Elle vivait sous l'emprise des coutumes barbares, et on lui niait son appartenance à la race humaine. Elle n'avait aucun droit à l'héritage, au contraire, elle était comptée parmi les biens de l'héritage. Par ailleurs, dans certaines tribus, il était même permis à un homme de « louer » sa femme durant son absence, moyennant de l'argent. De même, on observait le système dit échange de femme pour un temps limité entre ami ou connaissance.

De plus, la femme était considérée comme un signe de déshonneur. Quand elle mettait au monde une fille, celle-ci était aussitôt enterrée vivante. C'est ce que le Coran a annoncé plus tard : « *Quand on annonçait à quelqu'un la naissance d'une fille, son visage s'obscurcissait et se courrouçait de soucis. Il évitait la société pour ne pas rougir de ce que lui a été annoncée...* ». Telle était le comportement des arabes païens vis à vis de la femme.

La civilisation judéo-chrétienne

Les juifs et les chrétiens disaient : « *la femme est un mal nécessaire, une tentation de la nature, une calamité obligatoire, un danger dans la maison, une tentation mortelle et un mal enrobé* ». Pour les chrétiens, la femme est l'esclave de l'homme car selon eux, Dieu l'a créé rien que pour servir l'homme. C'est ce qui est dit dans l'ancien testament Genèse 2-18 : « *Je te ferai une aide semblable à toi (Adam)... pour que tu ne sois pas seul et qu'elle te serve* ». Enfin, selon les juifs et les chrétiens, la femme seule est à l'origine du péché originel. Nous citons ici un passage de Genèse 3 6-17 « *La femme vit que l'arbre était bon à manger et agréable à la vue et qu'il était pressé pour ouvrir l'intelligence, elle prit de son fruit et en mangea...* ».

En définitive, la femme avant l'islam

était brimée, battue et n'avait pas de droit, elle était considérée comme un sous être. Cependant, depuis le 7^{ème} siècle avec l'arrivée de l'islam, le problème de la femme était placé au premier plan des problèmes humains. L'islam proclama l'humanité totale de la femme au même titre que celle de l'homme, et sa pleine capacité aussi bien dans l'exercice de tous ses droits sans exception, que dans l'ensemble de son activité sociale. L'islam a ainsi porté la femme de sa situation la plus basse au plus haut sommet de l'échelle sociale. Le Prophète de l'islam (saw) affirme lors de son dernier sermon en s'adressant aux hommes : « *traitez bien vos femmes et soyez gentils envers elle car elles sont vos partenaires* ». Il [Muhammad (saw)] alla plus loin en disant : « *le paradis est aux pieds des mères* ». Cela lui a valu l'hommage et le témoignage de plusieurs savants occidentaux dont M. Édouard Montet professeur de langues orientales à l'université de Genève qui dit : « *... la seule réforme de l'interdiction absolue du meurtre des filles à leur naissance avait suffi pour assurer à Muhammad (saw) un nom inoubliable dans l'histoire de son temps* » cf : COLLOQUE de Paris (2^e coll.) sur le dogme musulman et les droits de l'homme en Islam.

Salimata SIDIBE

Quel rôle social pour la femme musulmane ?

Contrairement aux préjugés occidentaux qui veulent que la femme musulmane soit brimée, marginalisée et méprisée, l'islam lui a accordée aussi bien sur le plan spirituel que communautaire une place non égalée par aucune autre société. Ainsi, est-elle évoquée dans le coran à travers des termes expliquant son *partenariat* avec l'homme et la responsabilité qui les concerne tous deux, individuellement ou collectivement.

La femme est « *l'un des deux éléments indispensables à l'avenir de l'humanité* » (Malika Dif) et doit par conséquent apporter sa pierre (la plus précieuse) à l'édification de la société. La femme musulmane n'étant pas une exclue de ce lot, doit contribuer à la construction de sa société, qu'elle soit laïque ou religieuse. Cela est non seulement un droit pour elle, mais surtout un devoir. C'est à dire qu'elle ne doit pas être mise à l'écart dans l'édification de la société, par une tierce personne ou se mettre elle-même à l'écart, quel que soit la raison.

La femme musulmane doit s'affirmer dans la société, montrer qu'elle est là en tant qu'une citoyenne, s'intéress-

sant au même titre que tout le monde à tout ce qui s'y passe. Cette affirmation ne doit se manifester que par sa participation active et fréquente aux différentes activités de son milieu : activités sociales, administratives, éducatives, économiques... Elle doit apporter sa contribution au développement de son pays. Pour cela elle doit être présente dans toutes les actions d'intérêt public pourvu qu'elles ne portent pas atteinte à sa religion. Ainsi devrait-elle s'engager dans la vie professionnelle publique ou privée. En effet, dans les services comme partout ailleurs, elle doit incarner toutes les vertus morales et spirituelles et exclure en elle les vices tels que la corruption, le mensonge. ..Elle peut également en dehors des professions publiques, mener des activités économiques, exercer une profession libérale, et militer dans des associations de lutte pour le bien être de l'homme telles que la lutte pour la défense des droits humains, contre la pauvreté et l'exploitation, contre les IST/ SIDA..., les associations d'assistance sociale...

Aussi, l'éducation demeure-t-elle son domaine de prédilection. D'abord dans le cadre, familial, la femme musulmane est l'actrice principale de l'éducation des enfants. C'est à travers elle que la personnalité des enfants se forge. Même en tant que mère porteuse, elle transmet des valeurs à l'en-

fant avec lesquelles il naîtra. En exemple, la mère de Jésus (AS) est née d'une femme encrée pleinement dans la spiritualité qui s'est investie pour que Dieu bénisse son enfant et sa progéniture. Conséquence, Mariam (RA) est devenue une personne aimée de Dieu. De même, faut-il souligner qu'en famille, la croyante est une conseillère pour ses frères et sœurs et pour son mari.

Enfin dans la société proprement dite, sa contribution à l'éducation se fera à travers son comportement car elle est l'incarnation des vertus morales et spirituelles telle que la piété, la pudeur, la chasteté, l'honnêteté...

En somme, partout où elle se trouve la femme musulmane doit être « *un centre de rayonnement, une source d'orientation et un élément de sensibilisation* » par son comportement et son expression car sa religion l'a élevé à un rang supérieur et lui a inculqué des valeurs morales.

Haoua SERE

**lisez et faites lire An
nass vendredi**